



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° SIRET : 523 399 327 00015

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

Rue Aristide DUMONT -26400 CREST

FFRandonnée 
Association affiliée

Tel Président : 06 26 33 18 57

Email : president@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : Groupama 8-10 rue d'Astorg - 75008 PARIS
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
N° d'immatriculation : IM075100382

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

SEJOUR A THEOULE - LOU CASTELET

Du Samedi 09 au Samedi 16 Octobre 2021 (8j/7n)

La sortie est ouverte exclusivement aux adhérents de Tour et Détours.

Nombre de participants : 18 personnes minimum - 27 personnes maximum

Date et durée du séjour : du samedi 9 (arrivée au centre en fin d'après midi) au samedi 16 octobre
(départ du centre après le petit déjeuner)

Déplacements : 2 ou 3 minibus

Hébergement : Village Club (Cap France) - LOU CASTELET - 16 Avenue Fragonard -
06590 THEOULE SUR MER - Tél : 04 28 01 45 82

Face à la Méditerranée, Lou Castelet est le Paradis de la randonnée en Côte d'Azur.

Conditions : en chambre double avec vue sur mer - pas de possibilité de chambre
individuelle

Équipements du centre : piscine.

Niveau des randonnées : 2 groupes (facile et moyen) - 2 accompagnateurs professionnels locaux.

Programme : peut être modifié sur décision du responsable en fonction de divers
paramètres (conditions climatiques ou condition physique des participants).

COUT DU SEJOUR : 570 euros

assurance ANNULATION/INTERRUPTION comprise

COVOITURAGE NON INCLUS (environ 80 €)

PROGRAMME DETAILLE

Samedi 9 octobre - Matin : Départ de CREST dans la matinée → THEOULE SUR MER
Déjeuner libre en cours de route.

Arrivée prévue en fin d'après-midi.

Arrivée pour le dîner, installation, apéritif de bienvenue et présentation du séjour.

TOUR ET DETOURS

Dimanche 10 - Randonnée journée à la POINTE DE L'AIGUILLE

Au départ du village, ce cheminement panoramique nous emmène vers les plages de Théoule sur Mer avec au passage, un détour par la Vierge Noire. Déjeuner sur la plage et retour par le Rocher des Monges.

Pique nique tiré du sac*

* Les pique-niques (déjeuners) sont prévus sous forme de paniers repas.

Groupe 2 (facile) : Temps de marche 4h30 - Dénivelé 310m

Groupe 1 (moyen) : Temps de marche 4h30 - Dénivelé 480m

Lundi 11 - Randonnée journée dans les RAVINS DE L'ESTEREL

Les Gorges du Malinfernet et le Ravin du Perthuis offrent un micro-climat frais et humide qui favorise la présence d'une flore inhabituelle sous un climat méditerranéen. Une végétation luxuriante dans un décor déchiqueté par l'activité volcanique. Pique nique tiré du sac.

Groupe 2 (facile) : Temps de marche 4h30 - Dénivelé 320m

Groupe 1 (moyen) : Temps de marche 5h - Dénivelé 530m

Mardi 12 - Randonnée journée au PLATEAU DE CAVILLORE

Ballade le long du chemin muletier qui montait à Cipières et qui nous emmène sur le Plateau de Cavillore. De là, s'offre à nous un panorama exceptionnel sur la Côte d'Azur et le village de Gourdon que nous surplombons de 300m. Nous visiterons le village de Gourdon, village classé. Pique nique tiré du sac.

Groupe 2 (facile) : Temps de marche 5h - Dénivelé 380m

Groupe 1 (moyen) : randonnée proposée par Christian au départ de Gourdon (700m) pour atteindre la Colle de Rougiès (1345m)

Mercredi 13 - Randonnée journée à l'ILE SAINTE MARGUERITE

Excursion en bateau vers l'île Sainte Marguerite, la plus grande des îles de Lérins. Site exceptionnel aux senteurs de pins et d'eucalyptus. Pique nique tiré du sac.

Jeudi 14 - Randonnée journée dans les SUIVIERS

Une immersion totale au cœur sauvage du Massif de l'Estérel en empruntant vallons secrets ou gués de saison. Une approche discrète pour vivre l'Estérel de l'intérieur au plus proche des cervidés du massif.

Pique nique tiré du sac

Groupe 2 (facile) : Temps de marche 4h30 - Dénivelé 380m

Groupe 1 (moyen) : Temps de marche 5h - Dénivelé 580m

Vendredi 15 - Randonnée journée au PIC DU CAP ROUX

Une journée Grand Spectacle pour clore en beauté ce séjour avec l'ascension d'un point culminant d'où la vue embrasse les Alpes Maritimes de la mer à ses plus hauts sommets. Pique nique tiré du sac.

Groupe 2 (facile) : Temps de marche 5h - Dénivelé 420m

Groupe 1 (moyen) : Temps de marche 5h - Dénivelé 650m

Samedi 16 - Matin : THEOULE SUR MER après le petit déjeuner → CREST

Déjeuner libre en cours de route.

Retour sur CREST en fin d'après midi.

TOUR ET DETOURS

LE PRIX COMPREND :

- La pension complète, du dîner du samedi 16 au petit déjeuner du samedi 23
- L'hébergement (lits faits à l'arrivée - le linge de toilette fourni et changé une fois au cours de séjour)
- Les boissons AUX REPAS pris au centre (vin, café ou tisane)
- L'accompagnement des randonnées par deux guides de Chemins d'Azur (Jean et Patricia)
- Les pourboires pour les guides
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais immatriculation tourisme
- L'assurance annulation / interruption (groupe GRITCHEN)
- L'assurance «Assistance Voyageur» incluse avec notre licence.

Ne sont pas compris

- Le déjeuner de l'aller et du retour (premier et dernier jours)
- Le covoiturage (**environ 80 €**) à régler au retour
- Les achats personnels
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme «compris»

INSCRIPTIONS :

- Contacter Danielle MARTIN : tél 06 80 13 87 97 ou mardanielle26@gmail.com
- Si disponibilité, Danielle vous adressera UN BULLETIN D'INSCRIPTION
- Puis transmettre votre dossier d'inscription composé :
 - du bulletin d'inscription **correctement rempli et bien lisible**
 - d'un chèque d'acompte de 190 € à l'ordre de Tour et Détours, adressé à TOUR ET DETOURS - Rue Aristide Dumont - 26400 CREST

PAIEMENT :

A l'ordre de TOUR ET DETOURS en précisant le séjour concerné au dos des chèques.

- | | |
|---|---|
| 1er et 2e acomptes à l'inscription | 380 € à l'inscription |
| - Chèque du solde : | 190 € à adresser <u>avant le 31 juillet 2021</u> |
| - Covoiturage : | paiement AU RETOUR |

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- Annulation avant le 31 juillet 2021 : retenue des 1er et 2e acomptes
- Annulation après le 31 juillet 2021 ou non présentation au départ : retenue de la totalité des sommes versées
- **Sauf si vous trouvez un remplaçant ou si vous remplissez les conditions requises de remboursement de l'Assurance annulation**

Fait à Crest, le 11 mai 2021

Le Responsable du séjour : **Christian LAFUMAS**

Tel : 06 26 33 18 57

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr

Bulletin d'information préalable - Annexes 10 & 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat - Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme.